



**SEANCE D'ADOPTION DE LA RESOLUTION SUR
LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGEE
D'OBSERVER LE DEGAGEMENT (FNUOD)**



**DECLARATION DE
S.E.M. LEON KACOU H. ADOM
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES**

New York, le 21 décembre 2018

A vérifier au prononcé

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire salue le renouvellement technique, pour six mois supplémentaires, du mandat de la Force des Nations Unies, chargée d'Observer le Dégagement (FNUOD).

Elle se félicite de l'unité du Conseil qui s'est reflétée à travers l'adoption à l'unanimité de la Résolution.... Cette unité est importante pour traduire le soutien total de notre Conseil, et est un gage d'efficacité pour l'atteinte de nos objectifs communs de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

C'est donc, non seulement, pour s'inscrire dans cette dynamique que mon pays s'est prononcé en faveur de la prorogation du mandat de la FNUOD mais aussi pour marquer sa reconnaissance du rôle fondamental joué par ladite Force dans la stabilisation de la région du Plateau du Golan.

A présent, nous exhortons les membres du Conseil à œuvrer pour la pleine application de cette Résolution, notamment en mettant à la disposition de la FNUOD les moyens lui permettant de remplir de façon efficiente la mission qui lui est assignée.

Je vous remercie.